

2,5 millions de plantes produites chaque année

Près de 1300 espèces de ligneux et de plantes vivaces sont livrées chaque année dans les jardins parisiens. La production des pépinières permet d'assurer le renouvellement des arbres, arbustes et rosiers des jardins, des rues, des bois de Vincennes et de Boulogne, des cimetières et des talus du boulevard périphérique. Le Centre produit des plantes locales d'Île-de-France et des tapis fleuris pour les toitures végétalisées notamment.

5 000 arbres livrés à 5 ans de maturité,
300 000 arbustes et 12 000 rosiers



84 hectares de cultures



Environ 27 000 arbres en cours de culture



Des moutons d'Ouessant en guise de « tondeuse écologique » sous les tables de culture



80 000 plantes d'intérieur
1 500 m² de tapis végétalisés



150 000 plantes vivaces à fleurs



Les 25 000 m² de serres abritent les jeunes pousses qui seront repiquées dans les jardins

2 millions de plantes saisonnières à fleurs
(1 million au printemps, 1 million en automne)
70 000 chrysanthèmes et 10 000 sapins de Noël

LE CENTRE DE PRODUCTION HORTICOLE DE LA VILLE DE PARIS

MAIRIE DE PARIS

VEGETALISSONS PARIS

Pour fleurir les jardins, planter des arbres et renforcer la végétation dans l'espace public parisien, la Ville de Paris dispose d'un centre de production horticole performant et innovant. Celui-ci fournit aux jardiniers et paysagistes environ 2,5 millions de plantes appartenant à près de 2 400 espèces et variétés différentes. Ils peuvent ainsi donner à chaque espace vert sa personnalité, en tenant compte du site, de sa gestion au quotidien et de ses usages.

84 hectares de culture aux portes de Paris

Le Centre de production horticole est implanté sur trois sites : la pépinière de **Montjean** à Fresnes et Rungis, avec également une annexe à Thiais (43 ha), les **serres de l'Ormeteau** à Rungis (10 ha) et la **pépinière d'Achères** (31 ha). 135 pépiniéristes et horticulteurs y travaillent pour approvisionner les 470 parcs, jardins et squares ainsi que les voies arborées, les jardinières, les murs et les toitures végétalisés de Paris.



La pépinière d'Achères (Yvelines)



La production s'appuie sur des équipements de haute technologie : serres performantes sur près de 40 000 m², semoir automatique, robots pour repiquer les jeunes plants, automates de régulation climatique, station de fertilisation, etc.

Les jardiniers et pépiniéristes, très qualifiés, développent des compétences spécifiques pour assurer les nombreuses opérations du processus de production : semis, bouturage, repiquage, greffage ; ainsi que la taille, nécessaire à la formation harmonieuse et esthétique des arbres. Pour produire et préparer les plantes, ils ont recours à différents engins mécanisés, à chaque étape du travail : repiqueuse, semoir, mulcheuse, rempoteuse, transplanteuse, bineuse, arracheuse d'arbres, plate-forme de taille, enfonce-pieux, outils de travail du sol, tracteurs, etc.

Un travail de précision et de haute technologie

Une production respectueuse de l'environnement

Le Centre de production horticole est déjà pleinement engagé dans un mode de production écologique :

- Proximité géographique avec Paris pour limiter les transports ;
- Régulation du climat des serres (température et humidité) informatisée et optimisée, afin de réduire les émissions de CO₂ ;
- Remplacement de l'outillage fonctionnant au diesel par des outils électriques ou essence, plus respectueux de l'environnement ;
- Désherbage exclusivement mécanique des cultures de pépinière en pleine terre, dans une démarche de « zéro phyto » (sans recours aux désherbants chimiques) ;
- Développement de la lutte biologique : utilisation d'insectes auxiliaires (la coccinelle par exemple), de pièges à phéromones et de pièges chromoattractifs (pièges colorés) en alternative aux pesticides ;
- Éco-pâturage pour l'entretien des surfaces enherbées ;
- Recyclage d'une partie des eaux d'irrigation.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, plusieurs pistes sont en projet :

- Pour réduire l'usage des énergies fossiles de chauffage : installation par géothermie, installation d'une co-génération ou raccordement à un réseau de chaleur ;
- Pour économiser la ressource en eau : récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des plantes.